



# Compte de la Commune de Combiers.

à Bollée Fondeur au Mans. sarthe.  
Doit.

18 octobre 1862. une cloche pesant 505<sup>h</sup> à 3<sup>f</sup>.60.

1818<sup>f</sup>

----- accessoires complets à 0<sup>f</sup>.40.

202

Transport de la cloche et voyage de l'ouvrier  
monteur. prix prévu.

120

Total.

2140

Avoir.

Vieille cloche pesant 222<sup>h</sup>.500 à 2<sup>f</sup>70

600

Reste dû

1539.25

Le présent memoire montant à la somme de  
quinze cent trente neuf francs vingt cinq centimes,  
certifié véritable par l'entrepreneur soussigné.

Le Mans le vingt Decembre 1862.



*Emil Hollé*  
B J

Vu et approuvé le présent memoire s'élevant à la  
Somme de quinze cent trente neuf francs vingt cinq centimes.  
Combiers le 12 Mars 1864.



Le Maire  
*A. Desgranges*